

## Villeparisis : Ville durable et engagée en faveur de la biodiversité

D'ici la fin de l'année, vous verrez fleurir des panneaux explicatifs sur la gestion différenciée des espaces verts (avec des QR codes pour en savoir plus) sur les sites où la Ville procède à un fauchage tardif.



Il s'agit d'espaces qui ne nécessitent pas un entretien régulier et qui sont fauchés seulement une à deux fois par an, afin de permettre à la végétation de se développer spontanément. Les abords des chemins sont néanmoins tondus régulièrement pour délimiter les espaces et apporter du confort aux usagers. En laissant pousser et fleurir les plantes sauvages, la Ville crée des zones de refuge et d'alimentation pour de nombreux animaux (insectes, oiseaux...).

Une décision qui s'intègre dans un panel d'actions élargies (démarche zéro produit phytosanitaire depuis 2012 avec obtention du [trophée ZÉRO PHYT'Eau](#) du Département de la Seine-et-Marne, massifs composés de vivaces qui demandent peu d'eau pour pousser, installation de nichoirs et d'hôtels à insectes, prairies fleuries, arrêté antipesticide...). Un engagement pour une gestion écologique des espaces verts et la protection des pollinisateurs qui a valu à la Ville l'obtention du [label APicité®](#) attribué par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) et agrémenté d'une abeille (ce qui implique que la démarche de la municipalité est « reconnue »).